

[Text]

what it does to the Province of British Columbia. And to the honourable member from Rainy River, I would point out that the Province of British Columbia was to obtain an increase of three, 26 seats on the old system out of 264, and in the proposals that are in the addendum to last year's committee hearings, they were to get exactly that—26, that is the amount.

Mr. Reid: On a point of order. There was a correction made in the figures in that. British Columbia gets an additional seat because one of the original rules that had been in those proposals was inadvertently dropped, and the operation of that rule provided British Columbia with an additional seat.

Mr. Johnston: This may very well be. There has been some kind of fiddle since this page was printed, I am quite aware of it.

• 1710

The point is that as I read it here, it is 26. As I read it here, it is 27, which is an addition of one seat. But the amalgam method is not giving us four more, or three more, or two more. It is adding one, as it is down on the tables here. I think that has to be kept very, very firmly in mind because the province that I represent is growing at twice the national rate in population and is the fastest growing province of them all. As I look at the table that was provided and was tabled when the Bill was presented, one sees that Nova Scotia gains a seat, that Quebec gains three, Ontario moves up four, Manitoba moves up two, Saskatchewan moves up two, Alberta moves up one and B.C. moves up one. It is that corner of the country that is growing the most rapidly of them all.

Along with Mr. Andre, I object very much to the suggestion that we are being partisan in pointing out what to me is simply an injustice. The fastest growing portions of this nation increase in seats at a slower rate. That one out of a House of 280 means we have fallen behind and our representation has been watered down from what it would be if we gained three in a House of 264.

This is simply a mathematical fact. You can do the arithmetic and work it out. That is the situation. We should be objecting in the strongest possible terms to the suggestions that are being put forward here.

Mr. Chairman, I have an amendment, which I will not offer today because I realize the lateness of the time. It is an amendment that, in spite of the opening remarks of the Minister, I feel should be considered very carefully by this Committee because it aims at the spirit of this Bill. I am not proposing that it be withdrawn; I am not proposing a substitution. What I am proposing is that the category of medium-sized provinces mean something.

It is not much wonder that anybody from B.C. or Alberta who read this page and who looked at the way the seats were to be defined for the intermediate provinces would be aghast at what is done, at the crude measure where you divide by a figure of 74,586. I still have not been able to find out, and trust I can be enlightened somewhere along the line, where that figure is obtained.

[Interpretation]

du projet de loi à cause de son effet sur la province. Incidemment, je rappellerais à l'honorable député de Rivière de la pluie, que la province de la Colombie-Britannique allait obtenir trois, 26 sièges sur 264 d'après l'ancien système et, d'après les propositions de l'addenda des procès verbaux des séances du Comité l'année dernière, c'est ce qu'elle obtenait exactement: 26 sièges.

M. Reid: Un point d'ordre. On a effectué une correction à ce chiffre. La Colombie-Britannique reçoit un siège supplémentaire parce que une des règles originales a été oubliée par accident et selon cette règle donc la Colombie-Britannique recevait un siège supplémentaire.

M. Johnston: Il se peut bien qu'il en soit ainsi. Bien des choses se sont produites depuis que ces pages ont été imprimées. Et j'en suis très conscient.

Selon ce que je lis ici il s'agit de 26. Selon ce que je lis il s'agit de 27 ce qui constitue un siège supplémentaire. mais la méthode d'amalgamation ne nous donne pas 4 sièges de plus, ou trois sièges de plus, ou deux de plus. Elle nous donne un siège supplémentaire tel qu'indiqué ici. Je crois qu'on doit garder ceci à l'esprit car le taux de croissance de la population de la province que je représente est le double du taux de croissance nationale et ma province est celle parmi les provinces qui croît le plus rapidement. Si l'on examine les tableaux qui nous sont fournis et qui ont été déposés lorsque le bill a été présenté on constate que la Nouvelle-Écosse gagne un siège, que la province de Québec en gagne trois, l'Ontario quatre, le Manitoba deux, la Saskatchewan deux, l'Alberta un, et la Colombie-Britannique un. C'est ce coin de notre pays qui croît le plus rapidement de tous.

Je suis d'accord avec M. Andre alors qu'il s'oppose à l'accusation de partisanerie portée contre nous lorsque nous faisons valoir que c'est là simplement une injustice. La portion de la nation qui croît le plus rapidement en population a le taux de croissance le plus bas pour ce qui est des sièges. La perte d'un siège dans une Chambre de 280 veut dire que nous avons perdu du terrain et que notre représentation a été diluée comparativement à ce qu'elle aurait été si nous avions gagné trois sièges dans une Chambre de 264.

Il ne s'agit là que d'un simple fait mathématique. Vous n'avez qu'à calculer vous-mêmes. Voilà la situation. Nous devrions nous opposer le plus fermement du monde aux suggestions qui sont faites ici.

Monsieur le président, j'ai un amendement que je ne présenterai pas aujourd'hui car je me rends bien compte qu'il est tard. Il s'agit d'un amendement qui malgré les remarques qu'a faites le ministre, mérite d'être considéré avec attention par le Comité parce que il met en cause l'esprit de ce bill. Je ne suggère pas qu'on le retire; qu'on y substitue un autre bill non plus. Ce que je suggère c'est que la catégorie des provinces de taille moyenne ait la place qui lui revient.

On ne s'étonnera pas que quiconque de la province de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique qui jetterait un coup d'œil sur la façon dont les sièges seraient répartis dans les provinces de taille moyenne, serait stupéfait devant ce que l'on fait devant une division par un chiffre de 74,586. Je ne suis pas encore parvenu à trouver comment on a obtenu ce chiffre et croyez-moi j'aimerais bien qu'on éclaire ma lanterne.